

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 11 juillet 2024
Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 14

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 12/07/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/07/2024 (accusé de réception du 12/07/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions économiques 2024

Il est proposé d'attribuer les subventions économiques 2024 sur la base de critères d'attribution votés en 2022.

Au titre de l'année 2024, il est proposé au conseil communautaire d'attribuer les subventions aux associations et organisations à caractère économique sur la base des critères votés en 2022.

Ce cadre ne s'applique pas aux subventions des organismes qui bénéficient déjà d'une convention d'objectifs et de moyens avec QBO comme Quimper Cornouaille Développement, l'Office de Tourisme Quimper Cornouaille, la Technopole, l'ADRIA, le CEA Tech.

Pour rappel, trois thématiques s'appliquent pour déterminer le cadre pour l'intervention :

- le soutien à la création et la reprise d'entreprise ;
- le développement de l'emploi et de la formation ;
- le soutien aux réseaux d'entreprises.

L'attribution d'une subvention est possible si et seulement si l'organisme qui sollicite la collectivité répond aux enjeux du projet communautaire.

Par ailleurs, les critères ci-dessous peuvent s'additionner, pour déterminer le montant final de la subvention.

Ⓐ Lien avec le projet communautaire	2 500 €
Ⓑ Volume d'activité significatif sur QBO	3 000 €
Ⓒ Emploi au sein de la structure, sur QBO	1 500 €
Ⓓ Évènements et opérations proposées sur l'année	2 500 €
Ⓔ Orientation professionnelle des jeunes vers des métiers en tension	2 000 €
Ⓕ Structure de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)	1 000 €

La subvention CFA du bâtiment est traitée de manière spécifique en fonction du nombre d'élèves formés :

Organisme	2023	Proposition 2024
CFA Bâtiment Le centre de formations des apprentis du bâtiment accueille cette année 128 jeunes de l'agglomération. (93 en 2019, 116 en 2020, 122 en 2021, 124 en 2022, 122 en 2023).	46 € par élève soit 5 612 €	46 € par élève soit 5 888 €

Les subventions économiques pour l'exercice 2024 seraient attribuées de la manière suivante :

I/ Le soutien à la création et la reprise d'entreprises

Organismes	2023	Proposition 2024
A.D.I.E. L'Adie est une association nationale reconnue d'utilité publique qui défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur.e, s'il a accès à un crédit et à un accompagnement professionnel. Ce réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise, pour une économie plus inclusive. L'association a fêté ses 30 ans, à Quimper, le 22 mai 2024.	8 000 €	8 000 € Ⓐ+Ⓑ+Ⓒ+ Ⓕ

Organismes	2023	Proposition 2024
<p>BGE Bretagne</p> <p>BGE Bretagne accompagne les créateurs d'entreprises de l'émergence du projet jusqu'au suivi de l'entreprise (deux ans après la création). Son rôle est de transmettre des connaissances, des moyens, des relations, des adresses pour que les porteurs de projets réussissent, y compris ceux qui changent de direction en cours de projet.</p> <p>Une singularité de la BGE dans le Finistère depuis les origines, est un engagement militant auprès des femmes créatrices d'entreprises et de leurs besoins spécifiques de future cheffe d'entreprise. Depuis sa fondation, BGE propose ainsi tous les 5 jours des ateliers collectifs appelés « club des créatrices » et ouverts librement à toutes les femmes demandeuses d'emploi (dont 4 000 € seront fléchés pour l'animation de ce club de créatrices).</p> <p>En 2023, les 4 BGE de Bretagne ont fusionné pour former qu'une seule entité : BGE Bretagne dispose d'une antenne à Quimper, à l'hôtel d'entreprise.</p>	8 000€	8 000 € Ⓐ+Ⓑ+Ⓒ+ Ⓕ
<p>France Active Bretagne</p> <p>L'association France Active a pour but de favoriser le financement des petites entreprises créatrices d'emplois par des personnes en difficultés financières ou relationnelles, ou se trouvant en situation d'exclusion professionnelle et sociale. Ces entreprises peuvent être des entreprises créées (ou reprises) par des demandeurs d'emplois ou bénéficiaires de minima sociaux, toute structure s'inscrivant dans l'économie solidaire et ayant une logique d'entreprise, des structures d'insertion, des entreprises qui créent des emplois et s'engagent à réserver une partie de leurs postes de travail à des personnes en difficulté.</p> <p>QBO a été retenu par France Active, fin 2022 comme territoire de mise en œuvre de l'AAP « Entreprendre au Cœur des Territoires » ainsi des actions spécifiques sont organisées dans le Quartier prioritaires de Kermoisan et des permanences se tiennent à la MSP de Briec.</p>	8 000 €	8 000 € Ⓐ+Ⓑ+Ⓒ+ Ⓕ

Organismes	2023	Proposition 2024
<p>Chrysalide</p> <p>Chrysalide est une Coopérative d'activités et d'emploi. Elle héberge les entrepreneurs qui sont, soit en convention d'accompagnement, soit salariés de la structure. Le dispositif leur permet de tester l'activité qu'ils veulent développer en la confrontant directement au marché. Ils sont hébergés fiscalement et juridiquement dans la coopérative, leur comptabilité est prise en charge, ils bénéficient d'un accompagnement individuel au développement du projet. En contrepartie, ils contribuent au fonctionnement de la coopérative en versant 10 % de leur chiffre d'affaires à la coopérative.</p>	8 000 €	8 000€ Ⓐ+Ⓑ+Ⓒ+ Ⓕ
<p>Initiative Cornouaille</p> <p>L'association Initiative Cornouaille, affiliée au réseau France Initiative, aide les créateurs ou les repreneurs d'entreprise à monter le plan de financement de leur projet grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur. Cette contribution favorise la pérennité des jeunes entreprises et ou des entreprises en développement. En 2022, sur QBO, 30 projets d'entreprises ont été soutenus pour un total de prêt d'honneur de 373 000 €. Cela représente la création ou le maintien de 103 emplois sur le territoire.</p> <p>Jusqu'à 2021, QBO finançait le fonds de prêt de l'association or elle dispose désormais d'un fonds suffisant pour permettre l'octroi de prêt. Il est donc proposé d'accompagner l'activité de l'association, au même titre que l'ADIE, la BGE ou encore France Active. Par la suite, QBO pourrait abonder le fonds de prêt en cas de nécessité.</p>	8 000 €	8 000 € Ⓐ+Ⓑ+Ⓒ+ Ⓕ
<p>Entreprendre au féminin</p> <p>Entreprendre au féminin Bretagne accompagne et forme des femmes en projet de création d'entreprise, mutualise des expériences et compétences grâce à un réseau de femmes cheffes d'entreprises et la diffusion de la culture entrepreneuriale.</p>	3 500 €	3 500 € Ⓐ+Ⓕ

Organismes	2023	Proposition 2024
<p>Entreprendre en Bretagne</p> <p>Entreprendre en Bretagne aide et accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises à fort potentiel de développement (susceptibles d'engendrer 10 créations d'emplois en 3 ans)</p> <p>3 dispositifs peuvent être sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - croissance : prêt pouvant aller jusqu'à 300 k€ et accompagnement de chefs d'entreprises ; - innovation (PHAR) : prêt jusqu'à 45k€ et coaching ; - prêts d'honneur classiques : jusqu'à 45k€ et accompagnement de chefs d'entreprise. <p>L'intérêt du dispositif d'accompagnement pour les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - grâce à la labélisation des projets par le réseau entreprendre, le dirigeant accède plus facilement au crédit bancaire ; - le nouveau dirigeant est accompagné par des chefs d'entreprises locaux et expérimentés qui ouvrent leurs réseaux et partagent leurs expériences de manière à sécuriser les premières années. 	2 500 €	2 500 € Ⓐ

II/ Le développement de l'emploi et de la formation

Organismes	2023	Proposition 2024
<p>GEIQ BTP</p> <p>Groupement Employeurs Insertion Qualification. Le GEIQ BTP est un groupement d'employeurs dont la mission centrale est l'organisation de parcours d'insertion et de formation professionnelle au profit de demandeurs d'emplois en précarité : jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux.</p> <p>27 personnes ont été salariées par le GEIQ BTP dans l'année 2024.</p>	8 000 €	8 000 € Ⓐ+Ⓑ+Ⓒ+ Ⓕ

Organismes	2023	Proposition 2024
<p>AJE</p> <p>Association Jeunesse Entreprises. Son but est de mettre en relation les jeunes avec les entreprises en s'appuyant sur les entrepreneurs et les enseignants. Les objectifs de l'association sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre aux conseillers d'orientation, d'insertion, formateurs et enseignants de mieux connaître les entreprises et les métiers ; - permettre aux jeunes de réussir leur orientation par la découverte du monde professionnel et de développer leur esprit d'entreprendre ; - favoriser l'accueil et l'intégration des jeunes en entreprises (aide au CV et à l'entretien pour trouver un stage ...) 500 jeunes de 4ème et 3ème participent à l'action « un stage pour tous » sur la Cornouaille ; - permettre aux acteurs de l'entreprise de mieux connaître l'école. <p>L'association via ses opérations Repor't AJE sensibilise les collégiens au fonctionnement d'une entreprise tout en valorisant leur expression écrite et orale par l'intermédiaire d'un reportage réalisé en petit groupe. 20 classes y participent.</p> <p>La nouvelle action « Les Chantiers » permet aux jeunes de découvrir la diversité des métiers présents sur un chantier et d'enrichir leur compréhension du secteur bâtiment.</p>	12 500 €	12 500 € Ⓐ+Ⓑ+Ⓒ+ Ⓓ+Ⓔ+Ⓕ
<p>UIMM 29</p> <p>L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie est la fédération patronale française regroupant, dans le domaine de la métallurgie, les principales entreprises françaises.</p> <p>L'Industrie représente 22% du total des emplois en Cornouaille. De nombreuses entreprises recrutent du niveau opérateur jusqu'au niveau ingénieur. Ces entreprises industrielles ont des difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée technicien maintenance, chaudronnier, soudeur, usineur... aussi l'UIMM a programmé deux évènements sur QBO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un job dating le 18 avril 2024, salle Dan Ar Braz à Quimper Bretagne Occidentale. Evènement ouvert à 	10 000 €	10 000 € Ⓐ+Ⓑ+Ⓓ+ Ⓔ

Organismes	2023	Proposition 2024
<p>l'interindustrie.</p> <p>L'industrie fait son show en Novembre 2024 pendant la semaine de l'industrie. L'objectif est de faire découvrir l'Industrie, ses secteurs et des métiers à travers une projection de films d'entreprises industrielles du territoire à des collégiens et lycéens qui vont devoir être acteur dans leur projet d'orientation.</p>		

III/ Le soutien aux réseaux d'entreprises

Organismes	2023	Proposition 2024
<p>DCF</p> <p>Dirigeants Commerciaux de France. Cette association regroupe un réseau des managers de la fonction commerciale et a pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer l'attractivité de la fonction commerciale ; - valoriser les métiers des commerciaux ; - accompagner la transformation de la fonction commerciale. <p>Le 10 octobre 2024, l'association organise, au Chapeau-Rouge, à Quimper un évènement animé par Clément VIKTOROVITCH, politologue, auteur, chroniqueur, sur « Les pièges de l'expérience ». L'évènement attire en moyenne 350 personnes.</p>	2 500 €	2 500€ (A)
<p>CJD</p> <p>Club des jeunes Dirigeants. L'association compte 5 700 adhérents en France et la section Quimper représente 53 membres et connaît une forte croissance. Le Club organise tous les ans « les 24h Chrono ». Pour sa 14^{ème} édition, l'évènement a changé de format et s'est appuyé sur un Business Gamme 100% numérique, et a rassemblé 50 étudiants, le 21 et 22 février 2024, à la CCI de Quimper.</p>	2 500 €	2 500€ (A)

Organismes	2023	Proposition 2024
<p>CREPI (Club Régional des Entreprises Partenaires de l'Insertion)</p> <p>Ce club, composé de 35 entreprises adhérentes et 70 entreprises partenaires, expérimente des actions concrètes pour rapprocher des acteurs économiques, acteurs de l'emploi et de la formation et chercheurs d'emploi. Le 18 mars 2024, le CREPI a organisé une opération de recrutement originale baptisée « restaurant éphémère » réunissant 15 candidats à l'emploi et 30 recruteurs. Les candidats à l'emploi ont ainsi pu accueillir, préparer le repas et réaliser le service pour les recruteurs.</p>	5 000 €	5 000 € Ⓐ+Ⓓ
<p>Le Club d'entreprises du Pays Glazik</p> <p>Il est composé de 35 adhérents qui représentent 3 500 emplois. L'ambition du club d'entreprise est de porter une dynamique économique territoriale en organisant des événements, visites d'entreprise ou encore conférences. En novembre 2024, le club organise notamment un événement à Briec, sur le management par la couleur avec Laurent TOULEMON.</p>	5 000 €	5 000 € Ⓐ+Ⓓ
<p>Les Entrepreneurs Bretons</p> <p>L'association « Les entrepreneurs bretons » est un réseau d'entreprises constitué dans le but de favoriser le développement économique et la compréhension de la Bretagne, valoriser le territoire, l'emploi et la jeunesse en Bretagne, promouvoir l'étude, favoriser la compréhension et susciter la solution des problèmes économiques, sociaux ayant trait à la vie locale, régionale, ...</p> <p>Ils organisent régulièrement des conférences et ateliers thématiques dans le domaine de l'économie et de l'emploi. Thématiques 2024 : cybercriminalité, l'achat public, la location saisonnière, la mer, profession libéral....</p>	2 500 €	2 500 € Ⓐ
<p>Interclub Economique de Cornouaille (IEC)</p> <p>L'interclub Economique de Cornouaille, créé en 2023, regroupe l'ensemble des clubs d'entreprises du territoire. L'interclub très dynamique à Brest n'existait jusqu'à présent pas sur la Cornouaille. Sa mission est de permettre à chaque club de mieux se connaître, de partager les actions de chacun et de mieux répartir les animations tout au long de l'année.</p>	400 €	5 000 € Ⓐ+Ⓓ

Organismes	2023	Proposition 2024
<p>L'interclub a pris en charge la coordination des évènements tel que le KERNEKO dans le cadre du Festival de Cornouaille.</p> <p>Cette année la table ronde du KERNEKO portera sur « la Cornouaille exporte » et à cette occasion, 5 prix sont remis à des entreprises de Cornouaille, dont deux par QBO. Pour la septième année, cet évènement confirme le lien fort de la culture et de l'économie comme vecteur de dynamisme, de réussites et d'emplois.</p> <p>Par ailleurs l'association développe l'organisation de soirées économiques pendant l'Open de tennis où une conférence sur le thème du sport a été organisée.</p>		
<p>LE CESAP - Club d'Entreprises des Services À la Personne</p> <p>Le Club d'entreprise des services à la personne du Finistère existe depuis 2014, il représente 100 structures et 1 000 salariés. Il a pour objectif d'organiser les 1^{ers} trophées des Services À la Personne pour en valoriser les métiers et travailler sur l'attractivité de ces métiers en tension. L'opération se déroulerait en décembre à Quimper.</p> <p>L'opération n'a pas abouti.</p>	<p>4 500 € Ⓐ+Ⓔ</p>	<p>-</p>
<p>Solidarité Paysan de Bretagne</p> <p>Cette association accompagne les agriculteurs en difficultés pour permettre le maintien dans leur métier de ces acteurs ruraux. Solidarité paysan de Bretagne intervient pour informer, appuyer sur le plan humain et accompagner dans leurs démarches, notamment de nature & économique, financière, sociale, juridique...</p>	<p>4 000 €</p>	<p>4 000 € Ⓐ+Ⓒ</p>
<p>ARPEB – Association Régionale de Partenariat Economique de Bretagne</p> <p>Cette association est hébergée à la pépinière d'entreprises de Quimper. L'ARPEB s'est fixé pour but le maintien et le développement de l'emploi par des interventions de conseil et d'appui auprès de créateurs d'entreprises et par l'accompagnement d'étudiants dans l'élaboration de leurs projets professionnels.</p>	<p>-</p>	<p>2 500 € Ⓐ</p>

Total	2023	Proposition 2024
	108 512 €	111 388 €

L'augmentation du montant des subventions (+ 2 876 €) est liée à une augmentation de la subvention du CFA du bâtiment en lien avec sa fréquentation (+ 276 €), l'émergence de l'interclub de Cornouaille (+ 4 600 €), l'évènement exceptionnel de l'ARPEB (+ 2 500 €).

À noter que le club d'Entreprises des Services à la Personne n'a pas réalisé son opération en 2023 et n'a pas formulé de demande pour 2024 (- 4 500 €).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser les subventions aux associations et organisations à caractère économique, énumérés ci-dessus, au titre de l'année 2024.